

Orienter les aidants vers des réponses adaptées

Répertoire des actions à destination des aidants dans le département de l'ISERE

Réalisé par l'Association Française des aidants

Préface

L'Association Française des Aidants en convention avec la Direction Générale de la Santé (DGS) a réalisé en 2015 une étude sur les pratiques des professionnels gravitant autour des personnes malades en matière de prise en compte, suivi et orientation des aidants. Cette étude a pris place dans cinq territoires français, (l'Aube, la Dordogne, l'Essonne, l'Isère et la Somme). Dans chaque territoire, l'association a travaillé en lien étroit avec des structures locales, véritables partenaires et ressources pour la réalisation de cette étude.

La présente cartographie est l'un des outils réalisés à l'issue de cette étude. Elle a été construite avec le soutien des partenaires et est le fruit des observations et des rencontres avec les acteurs locaux. Elle a été créée pour faciliter aux professionnels du soin et de l'accompagnement, la prise en compte et l'orientation des aidants. Ces professionnels peuvent intervenir dans les structures d'accompagnement et de suivi (CCAS, services d'aides à domicile, établissements, réseaux de santé, etc.) ou d'orientation et de coordination (CLIC, MDPH, etc.), agissant dans le champ du handicap, du grand âge ou de la santé.

Cette cartographie est organisée par grands types de réponses possibles que l'on peut proposer aux aidants (information, soutien, etc.) et ensuite par types de structures locales existantes qui proposent des actions à destination des aidants. Elle n'est pas exhaustive en raison de la non-pérennité de certaines actions. Elle peut malgré tout se révéler un outil pratique pour les professionnels qui sont amenés à rencontrer dans leur activité professionnelle quotidienne les aidants. Il s'agit alors de l'utiliser avec l'aidant afin de trouver ensemble les réponses adaptées à sa situation, à partir de ses besoins.

In fine, nous remercions vivement tous les acteurs qui de près ou de loin ont contribué à la réalisation de cet outil.

Sommaire

1. L'information et l'orientation	4
- Les actions d'information	
- Les lieux d'information et d'orientation :	
o CCAS (Centres Communaux d'Action Sociale)	
o La MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)	
o Les CMS (Centres Médico-Sociaux)	
2. La formation à destination des aidants.....	8
3. Le soutien des aidants.....	10
4. Les actions en faveur de la santé des aidants.....	13
5. Les solutions de répit.....	14
- L'accueil de jour	
- L'accueil temporaire	
- La plateforme d'accompagnement et de répit	
6. Les associations par pathologie	16

1. L'information et l'orientation

- Les actions d'information

Les actions d'information sont organisées par une pluralité d'acteurs. Elles ont pour but d'informer les aidants sur les dispositifs existants dans le territoire, tant pour eux que pour leur proche ainsi que sur la maladie.

CCAS de Grenoble - Maison des Aidants 18 allée de l'école Vaucanson 38 000 GRENOBLE Tél. : 04 76 70 16 28 Mail : accueil.ccas@ccas-grenoble.fr	La Maison des Aidants propose un accueil et une orientation des aidants, par téléphone et en entretien physique.
CCAS de Voreppe Hôtel de Ville 1, place Charles de Gaulle 38 340 VOREPPE Tél. : 04 76 50 81 26	Le CCAS en partenariat avec l'association Générations Mouvement organise des conférences-débats sur le thème des vieillissements animés par une psychologue.
Centre Hospitalier de Voiron et EHPAD les Jardins de Coublevie Chemin des Dominicains 38 500 COUBLEVIE Tél. : 04 76 67 13 04 Mail : direction@ch-voiron.fr	Le centre hospitalier offre un soutien aux aidants, durant le temps de consultation du proche.
Centre de prévention des Alpes 3, place Metz 38 000 GRENOBLE Tél. : 04 76 03 24 95 Mail : accueil@cpagrenoble.fr Site internet : www.cpagrenoble.fr	Le centre prévention des Alpes organise des conférences grand public sur différents thèmes.
France Alzheimer Isère 8 rue du Sergent Bobillot 38 000 GRENOBLE Tél. : 04 76 43 18 19 Mail : alzheimer.isere@wanadoo.fr Site internet : www.francealzheimer.org/association-locale/is%C3%A8re/265	L'association propose une plateforme d'accueil, d'écoute et d'information pour les familles habitant les territoires de Grenoble et son agglomération, en Nord-Isère (Voiron, Vienne, La Mure, Vis).
MAIA Centre hospitalier Lucien Hussenot BP 127 38 209 VIENNE Tél. : 04 74 31 34 35 Mail : o.cochet@ch-vienne.fr Site internet : www.gerontologie-vienne.fr/la-maia	La MAIA est un organisme compétent pour renseigner les personnes malades et leurs proches, donner des informations ou le cas échéant réorienter vers le professionnel ou le partenaire de l'inter-filière compétent. Pour les situations dites complexes, un accompagnement médico-social à domicile peut se mettre en place par les "gestionnaires de cas".

Maison des Usagers

Centre hospitalier Alpes-Isère
3, rue de la Gare - BP100 -
38 521 SAINT-EGREVE
Tél. : 04 76 56 45 34 / 04 76 56 46 61

La Maison des Usagers est un lieu d'écoute, de soutien, d'échange pour mieux appréhender la maladie psychique, accompagner le patient et son entourage. C'est un lieu d'information sur les dispositifs de soin, les droits des usagers, les questions de santé.

Des animations ou des expositions sont proposées visant à l'éducation thérapeutique et l'éducation à la santé.

Les permanences sont assurées par des associations de patients, d'usagers, de familles, d'entraide mutuelle, des professionnels de santé et de l'action sociale et médico-sociale.

Elle est destinée aux patients hospitalisés ou non, suivis ou non par l'établissement, les familles et les proches, les associations, professionnels de santé, élus, travailleurs sociaux et toute personne en quête d'information.

UNAFAM 38 (l'Union Nationale de Familles et Amis de Personnes Malades et/ou Handicapées Psychiques)

Tél. : 06 76 43 12 71
Mail : 38@unafam.org
Site internet : www.unafam38.org

L'UNAFAM propose des permanences dans les lieux suivants :

- GRENOBLE : Maison des Associations, 6 rue Berthe de Boissieux, tous les mardis de 17h à 19h
- SAINT-EGREVE : Maison des Usagers du CHAI, le 2^{ème} jeudi du mois de 14h à 17h
- VOREPPE : Hôtel de Ville, 1 place Charles de Gaulle, sur rendez-vous, 04 76 50 47 69
- LA TRONCHE : Clinique du Grésivaudan, accueil sur rendez-vous
- BOURGOIN-JALLIEU, 6 passage Saint Michel, le 1^{er} jeudi du mois de 17h à 19h, 07 82 51 74 58
- LA TOUR DU PIN : CCCAS rue Claude Contamin, le 1^{er} mercredi du mois de 16h à 18h, 07 82 51 74 58
- ROUSSILLON ET VIENNE, accueil sur rendez-vous, 06 52 81 39 86

Permanences téléphoniques au 04 76 43 12 71
Ecoute Famille au 01 42 63 03 03

- Les lieux d'information et d'orientation

Différents types de structures proposent de l'information et orientent vers des dispositifs locaux.

Les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) et les Centres Intercommunaux d'Action Sociale (CIAS)

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune avec les institutions publiques et privées. A ce titre, il développe différentes activités et missions légales et facultatives, directement orientées vers les populations concernées : aide et accompagnement des personnes âgées, aides aux personnes handicapées, aux enfants, aux familles en difficulté, lutte contre les exclusions.

- Gère des équipements et services : centres sociaux, établissements et services pour personnes âgées, centres aérés ;
- Apporte un soutien technique et financier à des actions sociales d'intérêt communales gérées par le secteur privé ;
- Participe à l'instruction des demandes d'aides sociales légales (aide aux personnes âgées...) et les transmet aux autorités décisionnelles compétentes (Conseil Départemental, Préfecture, etc.) ;
- Intervient dans l'aide sociale facultative des communes : colis alimentaire, prêts sans intérêt etc.
- Peut-être délégataire de compétences sociales globales sur le territoire communal par convention avec le Conseil Départemental.

Le centre intercommunal d'action sociale (CIAS) est un établissement public intercommunal dédié à des actions sociales concertées, démultipliées par un territoire d'intervention et des moyens plus importants. Il constitue une opportunité pour les petites communes sans CCAS, de développer ou d'améliorer leur politique d'action sociale. Intervenant sur l'ensemble du territoire, il peut exercer différentes missions :

- Accompagnement dans les démarches administratives
- Orientation vers les différents partenaires sociaux du Département
- Accompagnement Suivi Individualisé
- Coordination "Petite Enfance" (travail auprès des structures petite enfance, formation du personnel, animations, actions de prévention, etc.)
- Animation du service Habitat (accueil du public en demande de logement à caractère social ; aide à la recherche de logements destinés ; soutien administratif pour l'élaboration et le suivi des dossiers, etc.)

Pour trouver des informations sur les CCAS et les CIAS en Isère:

www.sanitaire-social.com/annuaire/centre-communal-d-action-sociale-ccas-rhone-alpes-isere/38/62/dc/1

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

Guichet unique du handicap, la MDPH pilote et coordonne au niveau départemental la mise en œuvre de la loi du 11 février 2005. La MDPH a le statut juridique de groupement d'intérêt public dont la tutelle financière et administrative est assurée par le Conseil Départemental.

La MDPH assure huit missions :

- Information
- Accueil et écoute
- Aide et accompagnement à la formulation d'un projet de vie
- Evaluation des situations de handicap

- Elaboration du plan personnalisé de compensation
- Décisions d'attribution des prestations et des orientations en établissements
- Suivi de la compensation
- Accompagnement et médiation en cas de litiges

Pour trouver des informations sur la MDPH de l'Isère :

MDPH 38 – Maison Départementale de l'Autonomie

4, avenue Doyen Louis Weil

38 010 GRENOBLE

Tél. : 04 38 12 48 48

Mail : mdphi@cg38.fr

Site internet : www.mda38.fr

Les Centres Locaux d'information et de Coordination Gérontologique (CLIC)

Sous le label CLIC sont installés des guichets d'accueil, de conseil, d'orientation des personnes âgées de 60 ans ou plus, dans une triple logique : de proximité, d'accès facilité aux droits et de réseau entre les professionnels. Ces structures se font le lien entre la santé, l'accompagnement à domicile, l'aménagement de l'habitat et les acteurs locaux.

Pour trouver des informations sur les CLIC en Isère:

www.toutsurlaretraite.com/centres-locaux-d-information-et-de-coordination-gerontologique-clic-de-l-isere.html

Les CCAS/CIAS et les CLIC ayant une action spécifique envers les aidants sont recensés plus loin dans le guide.

Les centres médico-sociaux (CMS)

Le centre médico-social est un guichet unique et lieu d'accueil tout public. Il est le relais du département et regroupe des professionnels de la santé et du social (tels que les travailleurs sociaux, les médecins, les infirmiers, les conseillers en économie sociale et familiale, etc.). Les professionnels peuvent se déplacer à domicile.

Le centre médico-social met en œuvre les missions de solidarité du département en faveur de l'enfance, de la famille, des personnes en situation de handicap et des personnes âgées.

Un centre médico-social propose :

- Une orientation spécifique en fonction de la situation de la personne malade, en situation de handicap ou âgée
- Un accompagnement gratuit et confidentiel
- Une écoute, un conseil, une réponse aux personnes désireuses d'information, notamment sur l'attribution des aides

Pour trouver des informations sur les centres médico-sociaux en Isère :

www.isere.fr/liste-des-centres-medico-sociaux

2. La formation à destination des aidants

La formation à destination des aidants est proposées par différents types d'acteurs et peuvent être très différentes. Certaines sont axées sur la maladie du proche accompagné, dans le but d'apporter des informations sur la maladie. Tandis que d'autres proposent davantage une entrée sur l'aidant lui-même, indépendamment de la maladie de son proche.

Proposer la formation aux aidants peut être une réponse, mais il est indispensable d'évaluer en amont si les objectifs de la formation correspondent aux besoins de l'aidant.

Centre Hospitalier de Voiron et EHPAD les Jardins de Coublevie

Chemin des Dominicains

38 500 COUBLEVIE

Tél. : 04 76 67 13 04

Mail : direction@ch-voiron.fr

La structure propose une formation « aide aux aidants » pour les aidants de proches ayant la maladie d'Alzheimer ou apparentée, en partenariat avec le Conseil Départemental, l'ADMR, France Alzheimer et la MAIA.

France Alzheimer Isère

8 rue du Sergent Bobillot

38 000 GRENOBLE

Tél. : 04 76 43 18 19

Mail : alzheimer.isere@wanadoo.fr

Site internet :

www.francealzheimer.org/association-locale/is%C3%A8re/265

L'association propose une formation gratuite en cinq modules, destinée aux aidants accompagnant un proche atteint de la maladie d'Alzheimer ou apparentée.

Cette formation est proposée à Grenoble et son agglomération, dans le Nord-Isère et à La Mure.

Génération Mouvement – Fédération de l'Isère 5

Place Gustave Rivet

38 000 GRENOBLE

Tél. : 04 76 88 76 22

Mail : fede38@gmouv.org

Site internet : isere.generations-mouvement.org

La fédération propose des formations à destination des aidants dans le but d'informer, d'accompagner et de rassurer les aidants pour leur permettre de mieux vivre leur rôle au quotidien.

Plateforme d'accompagnement et de répit – Hôpital de Vienne

Montée Dr Maurice Chapuis

38 200 VIENNE

Tél. : 06 73 42 45 40

Mail : par@chu-vienne.fr

Le réseau propose aux aidants accompagnant un proche souffrant de maladie neurodégénérative une formation de 3 mois, avec une séance tous les 15 jours.

La formation s'organise autour de temps de rencontre avec :

- un psychologue
- un médecin
- un neuropsychologue et un ergothérapeute ou psychomotricien pour aborder la thématique des troubles cognitifs

-
- une infirmière et un neuropsychologue pour parler des troubles du comportement
 - une assistante sociale et le Conseil Départemental pour aborder les questions autour des aides (humaines, techniques, financières)

Résidence Bayard

19 rue Bayard – BP 48

38 490 LES ABRETS

Tél. : 04 76 32 07 08

Mail : contact@ehpadbayard.fr

La résidence propose une formation gratuite pour les aidants de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Elle est organisée en 7 rencontres où différents professionnels interviennent.

UNAFAM38 (l'Union Nationale de Familles et Amis de Personnes Malades et/ou Handicapées Psychiques)

Tél. : 06 76 43 12 71

Mail : 38@unafam.org

Site internet : www.unafam38.org

L'UNAFAM 38 propose différents types de formations pour les aidants :

- *Atelier d'entraide PROSPECT* permet de prendre du recul par rapport à l'incidence de la maladie du proche sur la vie de l'aidant, et comment faire face dans la durée à la maladie, développer la confiance en soi et l'estime. Il est organisé en 10 modules sur trois samedi à la Maison des Habitants, 110 avenue Jean Perrot, Grenoble.
 - La *formation « troubles psychiques »* a pour objectif l'acquisition de connaissances concernant les maladies et le handicap psychique ainsi que les différentes offres de soins et les structures sanitaires du département. Cette formation d'une journée est animée par un bénévole et un psychologue.
 - *Programme Pro famille* : en partenariat avec le Centre Référent de Réhabilitation Psychosociale et de remédiation Cognitive, le Centre Hospitalier Alpes Isère de Saint-Egrève, le Centre Hospitalier Annecy Genevois, l'UNAFAM73, et le RéHPsy (Réseau Handicap Psychique) proposent un programme psychoéducatif pour les familles et les proches de patients souffrant de schizophrénie et de troubles apparentés.
-

3. Le soutien des aidants

Le soutien des aidants peut prendre des formes très diverses : de l'accompagnement individuel (tels que soutien psychologique, permanences téléphoniques) ou collectif (groupe d'échanges, groupe de parole, ateliers, etc.). L'objectif est de soutenir les aidants dans leur rôle grâce à l'échange et la rencontre d'autres aidants.

A.P.I.C (Accompagnement Psychologique Individuel et Psychologique)

GCS – MRSI Réseau APIC
16, rue du tour de l'eau
38 400 SAINT MARTIN D'HERES
Mail : reseau.apic@gmail.com
Site internet : www.apic.gcsmr.si.fr

A.P.I.C est dédié aux personnes atteintes de maladies neurologiques rares, évolutives et invalidantes générant un handicap moteur ainsi qu'à leurs aidants. Il propose un soutien psychologique sous la forme de consultations individuelles (en cabinet ou à domicile), de consultations familiales et de groupes de parole.

CCAS de Claix

Allée du 18 Juin 1940
38 640 CLaix
Tél. : 04 76 98 35 42

Le CCAS de Claix propose un accompagnement individuel et personnalisé aux aidants.

Centre de prévention pour les retraités d'Echirolles

2, allée du Rhin - Locaux du LFPA Maurice Thorez
38 130 ECHIROLLES
Tél. : 04 76 22 30 51
Mail : l.bellemare@ville-echirolles.fr

Le centre propose un groupe d'information et d'échange un jeudi par mois.

Conseil Départemental de l'Isère - Service Autonomie

Contact pour le Café des Aidants :
Tél : 04 74 18 65 70
Mail : aut01@cg38.fr

Le Conseil Départemental de l'Isère porte plusieurs Cafés des Aidants.

Le Café des Aidants est **un lieu, un temps et un espace** propices à l'information, la rencontre et l'échange grâce à des équipes formées d'animateurs et de psychologues. Ouvert à tous les proches aidants quel que soit l'âge et la pathologie du proche, la Café des Aidants est gratuit et sans obligation d'inscription.

- [Café des aidants du Pays des Couleurs](#) a lieu à l'Hôtel des Voyageurs (50, rue des vieux métiers - 38510 VEZERONCE CURTIN), un mardi par mois de 14h30 à 16h.
- [Café des Aidants Lumbin](#) a lieu à L'ATTERO, (125 Chemin des Longs Prés, 38 660 LUMBIN), le 3^{ème} mardi du mois de 14h30 à 16h30.

Direction territoriale du Grésivaudan (Conseil Départemental)

Contact pour le Café des Aidants :
Service Autonomie de BERNIN
Tél. : 04 56 58 16 41

Direction territoriale du Vercors (Conseil Départemental)

Contact pour le Café des Aidants :
Maison de territoire du Vercors, service solidarité
Tél. : 04 57 38 49 00

- [Café des Aidants Plateau du Vercors](#) 1 fois par mois en alternance :
 - A MEAUDRE a lieu à l'Hôtel-restaurant « Le sabot de Vénus » (le Village)
 - A LANS-EN-VERCORS a lieu à l'Hôtel-restaurant « Le camp de base » (place de l'Eglise – 621, avenue Léopold Fabre)

Direction territoriale du Sud Grésivaudan (Conseil Départemental)

Contact pour le Café des Aidants :
Service autonomie
Tél. : 04.76.36.38.38
Mail : sce.aut07@cg38.fr

- [Café des Aidants Saint-Marcellin](#) a lieu au restaurant le Romina (27, rue Aymard Durivail 38160 SAINT- MARCELLIN), un vendredi par mois de 15h à 17h.
- [Café des Aidants Vinay](#) a lieu dans le Bar de L'Ovale (31, Grande Rue - 38470 VINAY), un lundi par mois de 14h30 à 16h.

France Alzheimer Isère

8, rue du Sergent Bobillot
38 000 GRENOBLE
Tél. : 04 76 43 18 19
Mail : alzheimer.isere@wanadoo.fr
Site internet :
www.francealzheimer.org/association-locale/is%C3%A8re/265

L'association propose un soutien psychologique dans les territoires de Grenoble et du Nord-Isère. Elle propose également une plateforme d'accueil, d'écoute, et d'information des familles dans les territoires de Grenoble et son agglomération, en Nord-Isère, à Voiron, à Vienne, à La Mure et à Vis.

Maison du lac

6 rue du gymnase
38 120 SAINT-EGREVE
Tél. : 04 76 75 44 55
Mail : maisondulac@mairie-st-egreve.fr
Site internet : www.saint-egreve.fr/169-maison-du-lac.htm

La maison du lac propose des actions à destination des aidants.

Mutualité française Rhône-Alpes

Contact - Responsable de projet :
Sonia Bonneville
Tél : 04 76 12 19 82
Mail : s.bonneville@mfra.fr

La Mutualité propose des ateliers « Fil Mauve » : ces rencontres permettent de mieux comprendre la maladie d'Alzheimer et de mieux communiquer avec son proche. L'inscription est obligatoire.

Plateforme d'accompagnement et de répit – Hôpital de Vienne

Montée Dr Maurice Chapuis
38 200 VIENNE
Tél. : 06 73 42 45 40
Mail : par@chu-vienne.fr

La plateforme organise un groupe de parole pour les aidants de proches souffrant de maladies neurovégétatives. Cela fait suite à la formation proposée par la plateforme.

Enfin, un groupe de « souvenirs partagés » est proposer à 3 ou 4 couples et des sorties culturelles, des activités sont proposées selon le désir des personnes, des bénévoles France Alzheimer sont présents.

UNAFAM38 (L'Union Nationale de Familles et Amis de Personnes Malades et/ou Handicapées Psychiques)

Tél. : 06 76 43 12 71

Mail : 38@unafam.org

Site internet : www.unafam38.org

L'UNAFAM organise des groupes de parole à destination des aidants accompagnant un proche ayant une maladie psychique :

- A Bourgoin-Jallieu (salle annexe du CCAS, 6 rue passage du pont Saint Michel, d'octobre à juin)
- A Grenoble (Maison des Associations, 6 rue Berthe de Boissieux, Grenoble).

L'association organise également un groupe à destination des aidants sur les troubles bipolaires à Grenoble. Le groupe est animé par l'équipe du Professeur Thierry Bougerol (Centre Expert pour les troubles bipolaires) et se déroule au CHU de Grenoble, allée de la source, 38 700 La Tronche, Pavillon Dominique Villars, salle de cours Jean Sutter. Ce groupe est gratuit et une assiduité est demandée aux participants.

4. Les actions en faveur de la santé des aidants

Les actions en faveur de la santé des aidants sont souvent ponctuelles et portées par divers acteurs. Elles ont pour but d'améliorer la santé et le bien-être des aidants à travers des activités sportives (marche, gym), des ateliers de relaxation ou des rencontres sur des thèmes précis comme la nutrition, le sommeil, etc.

CCAS de Grenoble – Maison des Aidants

18, allée de l'école Vaucanson

38 000 GRENOBLE

Tél. : 04 76 70 16 28

Mail : accueil.ccas@ccas-grenoble.fr

Le CCAS propose des ateliers découverte pour les aidants et leur proche : ateliers théâtres, art thérapie et sophrologie.

Ces ateliers sont gratuits et se déroulent les vendredi après-midi.

Centre de prévention des Alpes

3, place Metz

38 000 GRENOBLE

Tél. : 04 76 03 24 95

Mail : accueil@cpagrenoble.fr

Site internet : www.cpagrenoble.fr

Le centre propose un parcours de prévention (consultation par un médecin et un psychologue) pour les aidants à partir de 50 ans. Il peut être financé soit par la caisse de retraite de l'aidant soit par celle du proche.

Mutualité française Rhône-Alpes

Contact - Responsable de projet :

Sonia Bonneville

Tél : 04 76 12 19 82

Mail : s.bonneville@mfra.fr

La Mutualité propose des ateliers santé des aidants organisés en partenariat avec l'Association Française des Aidants.

5. Les solutions de répit

Le répit est le terme couramment usité pour désigner le temps libre que peuvent prendre les aidants et les personnes accompagnées. Selon la définition du Larousse est « *l'arrêt momentané, la suspension de quelque chose de pénible, d'une souffrance* ». Pour autant, saurait-on réduire l'accompagnement à « quelque chose de pénible » ? Le répit est donc cette solution qui va permettre à chacun, tant au proche aidant qu'à la personne accompagnée, de prendre du temps pour lui.

Il existe plusieurs structures possibles qui permettent le répit :

- L'accueil de jour

L'accueil de jour est défini par la circulaire de mars 2005 : « *il s'agit d'accueillir des personnes âgées vivant à domicile pour une ou plusieurs journées, voir demi-journées, par semaine* ». Les accueils de jour peuvent être autonomes ou rattachés à une structure telle qu'un EHPAD ou une maison de retraite.

Chaque personne y bénéficie d'un projet individualisé, avec des activités adaptées : activité physique, stimulation mémoire ou repos si nécessaire.

Les accueils de jour permettent à l'aidant de disposer d'un temps de répit, pendant que son proche est en accueil de jour et ils proposent souvent des activités aux aidants.

Pour retrouver les accueils de jour en Isère :

<http://www.untoitpourtous.org/fichiers/1891/repertoire-accueil-de-jour-2015.pdf>

- L'accueil temporaire

L'accueil temporaire offre aux personnes âgées la possibilité d'être hébergées de quelques semaines à quelques mois (la durée maximale est de 6 mois) dans un EHPAD privé ou public. L'accueil temporaire peut-être envisagé de différentes manières par exemple à la sortie d'une hospitalisation ce qui pourrait permettre à l'aidant de disposer de temps pour lui sur une plus longue durée.

Pour trouver des accueils temporaires, cliquer sur le lien suivant : www.accueil-temporaire.com

- La plateforme d'accompagnement et de répit

La plateforme d'accompagnement et de répit est un dispositif du plan Alzheimer qui offre une palette diversifiée de solutions de répit pour l'aidant accompagnant un proche atteint de la maladie Alzheimer, maladies apparentées ou en perte d'autonomie. Cette plateforme est portée par un accueil de jour d'au moins 10 places, autonome ou adossé à un EHPAD.

*« C'est un dispositif qui propose des solutions d'accompagnement aux personnes en perte d'autonomie et/ou atteintes de troubles de la mémoire et cognitifs (maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées) vivants à domicile et à leurs Aidants. »*¹

¹ Source : www.accord-ages.fr/plateforme-repit.html?PHPSESSID=a67b2b392dc017b826227cd99ffa3580

La plateforme d'accompagnement et de répit propose à l'aidant un soutien individualisé, des réunions d'information, des rencontres conviviales, des activités communes avec les personnes malades, des séjours vacances, etc.

Bulle d'air 5 (MSA)

Place Gustave Rivet
38 048 GRENOBLE
Tél. : 04 76 88 77 59 / 04 79 62 87 38
Mail :
presenceadomicile.blf@alpesdunord.msa.fr
Site internet : www.repit-bulledair.fr

Bulle d'air propose une garde à domicile 24h/24 de façon ponctuelle ou régulière. Le service s'adresse aux personnes âgées ou personnes en situation de handicap qui sont accompagnées par un aidant.

CCAS de Grenoble – Maison des Aidants

18, allée de l'école Vaucanson
38 000 GRENOBLE
Tél. : 04 76 70 16 28
Mail : accueil.ccas@ccas-grenoble.fr

Le CCAS propose une halte répit qui peut accueillir 3 personnes par jour du lundi au vendredi de 14h30 à 17h. C'est un service payant et non remboursé par l'Allocation Personnalisée d'Autonomie.

France Alzheimer Isère

8, rue du Sergent Bobillot
38 000 GRENOBLE
Tél. : 04 76 43 18 19
Mail : alzheimer.isere@wanadoo.fr
Site internet :
www.francealzheimer.org/association-locale/is%C3%A8re/265

L'association propose un accueil conjoint en Nord Isère (Bourgoin-Jallieu et La Tour du Pin) : halte mémoire et détente une demi-journée par quinzaine.

France Alzheimer organise aussi des séjours vacances pour les aidants et leurs proches. Une quinzaine de lieux de vacances sont proposés.

MSA Alpes du Nord

5, place Gustave Rivet
38 048 GRENOBLE
Tél. : 09 69 36 87 00

La MSA propose une aide au répit des aidants : accueil de jour, garde à domicile et hébergement temporaire.

- Les séjours vacances répit

Les séjours vacances répit permettent aux aidants et aux personnes accompagnées de partir en vacances ensemble dans des lieux dédiés et de profiter d'activités selon les souhaits de chacun. Ces offres, souvent nationales, sont portées par France Alzheimer, la MSA, Villages Vacances Répit et il en existe aussi localement.

Pour avoir plus de renseignements, s'adresser au Centre Communal d'Action Social de votre commune.

6. Les associations par pathologie

Diverses associations par pathologie existent. De suite ne seront listées que les principales.

ASSOCIATION FRANCE ALZHEIMER

8, rue du Sergent Bobillot
38000 GRENOBLE
Tél. : 04 76 43 18 19
Mail : alzheimersere@wanadoo.fr

ASSOCIATION FRANCE PARKINSON

Référent : M. DESEVEDAVY Hervé
38300 SEREZIN DE LA TOUR
Tél. : 0671355624
Site internet : www.franceparkinson.fr

ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE

21 bis, avenue Marcellin Berthelot
38000 GRENOBLE
Tél. : 04 76 43 13 28

DÉLÉGATION AFM 38 ISÈRE

16, avenue Grugliasco
38130 ECHIROLLES
Tél. : 04 76 99 82 73
Site internet : www.afm38.fr

LIGUE CONTRE LE CANCER

Adresse : 8 Rue du Général Férié
38000 GRENOBLE
Tél. : 04 76 47 63 63
Mail : cd38@ligue-cancer.net

UNAFAM

6, rue Berthe de Boissieux
38000 GRENOBLE
Tél. : 04 76 43 12 71